

Commune de SAINT SULPICE LES FEUILLES

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira le :

Mardi 3 Septembre 2024

A 18 Heures 30

A la Mairie de St-Sulpice-les-Feuilles



Le Maire,
A. JOUANNY

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation du procès-verbal du 4 Juillet 2024
- 2 – Demandes de subventions auprès du Conseil Départemental
- 3 – Exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties selon les dispositions des articles 1383 E et 1466 G du Code Général des Impôts
- 4 – Demande mise à disposition de la licence IV
- 5 – Proposition de rétrocession d’une concession de cimetière et d’un caveau
- 6– Personnel communal
 - * création d’un emploi permanent de chargé de missions pour le Tiers-Lieu
 - * taux de promotion pour les avancements de grades
 - * mise à jour du tableau des emplois suite à avancement de grade
 - * mise en application du plan « fortes chaleurs »
 - * départ à la retraite d’un agent communal
- 7 – Avis sur le projet de centrale photovoltaïque sur les communes de Mouhet et de La Châtre l’Anglin
- 8– Remboursement d’une facture réglée par un agent communal
- 9- Questions diverses